REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulx en velin

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **28 avril 2016**

Compte rendu affiché le **04 mai 2016**

Date de convocation du Conseil municipal le **22 avril 2016**

Président : **Monsieur Pierre DUSSURGEY, Maire.**

Secrétaire élu : **Madame Kaoutar DAHOUM**

Membres présents à la séance :

Pierre DUSSURGEY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Marie-Emmanuelle SYRE, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Christine BERTIN, Christine JACOB, Oscar ARAZ, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Hélène GEOFFROY, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Dorra HANNACHI, Nawelle CHHIB, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Mustafa USTA.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Jean-Michel DIDION à Kaoutar DAHOUM, Saïd YAHIAOUI à Philippe ZITTOUN, Bernard GENIN à Nordine GASMI, Christiane PERRET-FEIBEL à Philippe MOINE.

Membres absents excusés : **Pierre BARNEOUD, Mourad BEN DRISS, Morad AGGOUN, Charazede GAHROURI, Patrick MANDOLINO**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	38

Objet :

16.04.0526
Réhabilitation de l'école élémentaire du groupe scolaire Grandclément - Avenants au marché de travaux lots 2-7-13. Marché de prestations similaires lot n°15 VRD

PREFECTURE du RHÔNE
Reçu le - 4 MAI 2016
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES
ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES

RAPPORT DE MADAME LECERF

Mesdames, Messieurs,

La ville de Vaulx-en-Velin possède dans le quartier dit « du Village », un patrimoine scolaire datant des années 1930. Les bâtiments du Groupe scolaire Grandclément, séparés en une aile Est et une aile Ouest, sont entretenus régulièrement par les services de la Ville, mais ils n'ont pas connu d'opération lourde de rénovation depuis leur construction, hormis la réfection des toitures en 2008.

Par conséquent, au regard des réglementations liées à l'accessibilité, la sécurité incendie et la thermique, et plus simplement pour assurer des conditions d'études et de travail optimales pour les écoliers et le personnel, la Ville a engagé une opération de réhabilitation sur l'ensemble des espaces intérieurs liés à l'école.

Les travaux de réhabilitation ont démarré depuis le mois d'avril 2015. Le chantier est organisé en plusieurs phases afin d'assurer la continuité de fonctionnement de l'école :

- Phase 1 : réhabilitation et extension de l'aile Est (avril 2015 à juin 2016),
- Phase 2 : réhabilitation de l'aile Ouest (juillet 2016 à avril 2017),
- Phase 3 : aménagement de la cour Nord (mai à août 2017).

A ce stade, des prestations supplémentaires, non prévues initialement, sont nécessaires à la réalisation de l'opération.

Le montant de l'autorisation de programme de 3 900 000 € TTC n'est pas modifié par les travaux supplémentaires proposés.

Avenants aux marchés de travaux

- **Lot n°2 : GROS ŒUVRE – RUIZ**

Les prestations supplémentaires résultent de la décision de la Ville de modifier l'aspect et l'enveloppe de l'extension de l'aile Est de l'école élémentaire. Cette décision entraîne une adaptation du gros œuvre à la nouvelle charpente (toiture à double pans au lieu d'une toiture terrasse) ainsi qu'un allongement du calendrier de réalisation (immobilisation de la grue sur site durant 2 mois supplémentaires).
Ce devis inclus également, à la demande du maître d'œuvre, une surface de plancher complémentaire résultant d'une erreur du quantitatif initial (plancher combles).

Il est visé les articles 100 – 106 - 116 de la DPGF du marché initial.

Lot 2	Montant initial du marché	Montant avenants antérieurs	Montant avenant proposé	Montant total du marché
€ HT	370 196,00 €	2 347,55 €	18 445,21 €	390 988,76 €
€ TTC	444 235,20 €	2 817,06 €	22 134,25 €	469 186,51 €

L'avenant proposé représente 4,98 % du marché initial, et le total cumulé des avenants sur ce marché génère une augmentation du montant initial de 5,62 %.

- **Lot n°7 : METALLERIE / MENUISERIES ALUMINIUM – MORENO**

Les prestations supplémentaires résultent de la décision de la Ville de modifier l'aspect et l'enveloppe de l'extension de l'aile Est de l'école élémentaire. Cette décision entraîne la modification des menuiseries extérieures afin d'assurer la continuité architecturale du bâtiment existant, la création d'un désenfumage au niveau du mur rideau de l'escalier de l'extension (le désenfumage en toiture terrasse ayant été supprimé du fait de la modification du projet) et la création d'une trappe d'accès au vide sanitaire (oubli de la maîtrise d'œuvre).
Il est visé les articles 1 - 2 -3 - 4 - 5 - 6 - 11 de la DPGF du marché initial.

Lot 7	Montant initial du marché	Montant avenants antérieurs	Montant avenant proposé	Montant total du marché
€ HT	145 497,00 €	0,00 €	11 827,00 €	157 324,00 €
€ TTC	174 596,40 €	0,00 €	14 192,40 €	188 788,80 €

L'avenant proposé représente 8,13 % du marché initial, et le total cumulé des avenants sur ce marché génère une augmentation du montant initial de 8,13 %.

- **Lot n°13 : ELECTRICITE – ELEC 4**

Les prestations supplémentaires font suite à des demandes de la maîtrise d'ouvrage. Elles comprennent :

- la création de colonnes montantes pour les logements situés au-dessus de l'école (séparation de l'alimentation électrique des communs des logements et de l'école pour une mise en conformité de l'installation électrique). Cette mise aux normes implique de supprimer l'ancienne alimentation électrique des logements transitant dans l'aile Est de l'école élémentaire et de recréer, depuis le coffret rue Duclos, une nouvelle alimentation indépendante rassemblant les deux allées de logements et les parties communes (allées et caves). A la demande de l'organisme CONSUEL et du bureau de contrôle, un nouveau point de livraison étant créé pour les communs, l'installation électrique des montées d'escaliers et des caves sera également mise aux normes (remplacement des câblages, des éclairages).
- la création de l'alimentation électrique du local associatif (cheminement coupe-feu dans les sous-sols de l'école suite à la demande de la maîtrise d'ouvrage de ne pas créer de nouveau branchement spécifique sur la rue Duclos).

Il est visé les articles 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 8 - 9 de la DPGF du marché initial.

Lot 13	Montant initial du marché	Montant avenants antérieurs	Montant avenant proposé	Montant total du marché
€ HT	217 802,04 €	7 792,15 €	10 911,00 €	236 505,19 €
€ TTC	261 362,45 €	9 350,58 €	13 093,20 €	283 806,23 €

L'avenant proposé représente 5,01 % du marché initial, et le total cumulé des avenants sur ce marché génère une augmentation du montant initial de 8,59 %.

Pour prendre en compte les travaux complémentaires, tout projet d'avenant au marché de travaux entraînant une augmentation du montant initial du marché supérieur à 5 % est soumis préalablement et pour avis à la Commission de Mise en Concurrence, avant d'être adopté par délibération du conseil municipal.

Les propositions ci-dessus ont été soumises à la commission de mise en concurrence, qui s'est réunie le 12 avril 2016, et qui a donné un avis favorable à la passation des avenants majorant de plus de 5% le montant du marché initial.

L'augmentation globale par voie d'avenants des marchés s'élève à 49 312,26 € HT soit une évolution par avenant de 2,15 % du montant initial des marchés de travaux.
Vous retrouverez en annexe un tableau récapitulant l'ensemble des marchés de travaux sur cette opération. Le tableau présente également à titre d'information les avenants présentant une évolution inférieure à 5% du marché initial. Ces avenants sont signés directement par le Maire en vertu de la délégation permanente qui lui est consentie par le Conseil municipal.

Marché de prestations similaires

Les prestations supplémentaires font suite à des demandes de la maîtrise d'ouvrage. Elles comprennent :

- la réalisation de la tranchée d'enfouissement des réseaux d'alimentation (chauffage, électricité, eau) du local associatif dans la cours de l'aile Est (modification des alimentations qui devaient être réalisées initialement directement depuis la rue Duclos, via des branchements spécifiques).
- la réfection complète de la cour de l'aile Est de l'école élémentaire. Cette réfection est devenue nécessaire suite à la réalisation de la nouvelle tranchée liée à l'enfouissement des réseaux et à la modification du raccordement du local associatif.
- le dessouchage ainsi que la réfection du sol au droit de l'ancien tilleul abattu suite aux vents violents de septembre 2015.

Conformément aux dispositions du marché initial, une procédure de consultation a été engagée selon l'article 28-II visant les situations prévues à l'article 35-II-6° du Code des marchés publics afin de conclure un marché de prestations similaires avec l'entreprise EIFFAGE TP, titulaire du lot 15 – VRD (marché 2015T038, notifié le 19 mars 2015 pour un montant de 169 950,95 € HT), pour réaliser ces prestations.

L'offre remise par l'entreprise EIFFAGE TP est de 27 011,80 € HT, soit 32 414,16 € TTC.

Elle a été soumise à la Commission de Mise en Concurrence, qui s'est réunie le 12 avril 2016, et qui propose de retenir l'entreprise EIFFAGE TP pour un montant de 27 011,80 € HT, soit 32 414,16 € TTC.

En conséquence, je vous propose :

➢ D'approuver le présent rapport,

D'autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés de travaux des lots 2 – 7 - 13,

➢ D'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché de prestations similaires pour le lot 15 avec l'entreprise EIFFAGE TP,

➢ De dire que les crédits sont inscrits dans l'autorisation de programme relative à cette opération.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité.

➢ Approuve le présent rapport ;

- Autorise Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés de travaux des lots 2 – 7 – 13 ;

- Autorise Monsieur le Maire à signer le marché de prestations similaires pour le lot 15 avec l'entreprise EIFFAGE TP ;

- Dit que les crédits sont inscrits dans l'autorisation de programme relative à cette opération.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Monsieur le Maire,

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Pierre DUSSURGEY

VILLE DE VAULX-EN-VELIN

Marchés de travaux – Objet : Travaux de réhabilitation et extension de l'école élémentaire du GS GRANDCLEMENT

I - Marchés et avenants

N°lot	Dénomination du lot	Mandataire	Montant marchés HT situation initiale	Avenants antérieurs	%	montant marchés + avenants antérieurs	Avenant proposé	Total avenants cumulés	% cumulé	Total marché avec avenants HT	TTC (TVA 20,0%)
01	désamiantage	MATHYS ENVIRONNEMENT	110 804,00 €	- €	0,00%	110 804,00 €	- €	- €	0,00%	110 804,00 €	132 964,80 €
02	gros œuvre	RUIZ	370 196,00 €	2 347,55 €	0,63%	372 543,55 €	18 445,21 €	20 792,76 €	5,62%	390 988,76 €	469 186,51 €
03	façades, ravalement	INOBAT AB DIFFUSION	87 856,20 €	- €	0,00%	87 856,20 €	- 7 098,90 €	- 7 098,90 €	-8,08%	80 757,30 €	96 908,76 €
04	Non attribué remplacé par lots 16 et 17										
05	étanchéité	RCE	33 930,00 €	- €	0,00%	33 930,00 €	- 4 653,00 €	- 4 653,00 €	-13,71%	29 277,00 €	35 132,40 €
06	menuiseries PVC, occultation	SERODON & ASSOCIES	171 221,50 €	- €	0,00%	171 221,50 €	- €	- €	0,00%	171 221,50 €	205 465,80 €
07	métallerie, menuiserie aluminium	MORENO	145 497,00 €	- €	0,00%	145 497,00 €	11 827,00 €	11 827,00 €	8,13%	157 324,00 €	188 788,80 €
08	menuiseries bois intérieures et extérieures	THALMANN	263 299,00 €	- €	0,00%	263 299,00 €	3 767,00 €	3 767,00 €	1,43%	267 066,00 €	320 479,20 €
09	cloisons, peintures, plafonds	CORNEVIN	321 437,30 €	- €	0,00%	321 437,30 €	1 098,00 €	1 098,00 €	0,34%	322 535,30 €	387 042,36 €
10	sols minces collés	SOLS REALISATION	32 929,00 €	- €	0,00%	32 929,00 €	- €	- €	0,00%	32 929,00 €	39 514,80 €
11	carrelages, faïences	CMM	60 807,00 €	- €	0,00%	60 807,00 €	- €	- €	0,00%	60 807,00 €	72 968,40 €
12	ascenseur	KONE	20 100,00 €	- €	0,00%	20 100,00 €	- €	- €	0,00%	20 100,00 €	24 120,00 €
13	électricité	ELEC 4	217 802,04 €	7 792,15 €	3,58%	225 594,19 €	10 911,00 €	18 703,15 €	8,59%	236 505,19 €	283 806,23 €
14	chauffage, ventilation, plomberie, sanitaires	SKL	232 435,05 €	- €	0,00%	232 435,05 €	- €	- €	0,00%	232 435,05 €	278 922,06 €
15	VRD	EIFFAGE TP	169 950,95 €	4 876,25 €	2,87%	174 827,20 €	- €	4 876,25 €	2,87%	174 827,20 €	209 792,64 €
16	isolation thermique extérieure	ALLIANCE ECOCONSTRUCTION	22 281,50 €	- €	0,00%	22 281,50 €	- €	- €	0,00%	22 281,50 €	26 737,80 €
17	charpente bois, couverture, zinguerie	CHARROIN TOITURES	32 805,40 €	- €	0,00%	32 805,40 €	- €	- €	0,00%	32 805,40 €	39 366,48 €
TOTAL			**2 293 351,94 €**	**15 015,95 €**	**0,65%**	**2 308 367,89 €**	**34 296,31 €**	**49 312,26 €**	**2,15%**	**2 342 664,20 €**	**2 811 197,04 €**

II - Marchés de prestations similaires (PS)

N°lot	Dénomination du lot	Entreprise	Montant marché initial HT	Montant marché PS HT	%	Montant marché PS TTC (TVA 20,0%)	total marché + avenants + marché PS HT	total marché + avenants + marché PS TTC (TVA 20,0%)
11	carrelages, faïences	CMM	60 807,00 €	16 487,50 €	27,11%	19 785,00 €	77 294,50 €	92 753,40 €
15	VRD	EIFFAGE TP	169 950,95 €	27 011,80 €	15,89%	32 414,16 €	201 839,00 €	242 206,80 €

III - TOTAL

	Montant marchés situation initiale	Montant avenants et marché PS	%	montant total initial + avenants et marchés PS
TOTAL tous les lots € HT	**2 293 351,94 €**	**92 811,56 €**	**4,05%**	**2 386 163,50 €**
TOTAL tous les lots € TTC (TVA 20,0%)	**2 752 022,33 €**	**111 373,87 €**	**4,05%**	**2 863 396,20 €**